


Rechercher 

   Connexion

Var-matin

 [Brignoles](#) [Draguignan](#) [Fréjus/Saint Raph](#) [Gapeau](#) [Hyères](#) [Saint-Tropez](#) [La Seyne](#) [Toulon](#)

 **Abonnez-vous** 

Dernière Minute | [France](#) | [Monde](#) | [Economie](#) | [RCT](#) | [Sports](#) | [Auto](#) | [Blogs](#) | [Vidéos](#) | [Carnet](#) | [Emploi](#) | [Bons plans](#) | [Sortir](#) | **NOUVEAU !** [Annonces Immo](#)

Accueil > Var > La Garde

Assassinat de La Garde en octobre 2011: 25 ans requis pour "les amants terribles"

Voter
3

Publié le vendredi 20 mars 2015 à 08h02 - 1

[Réagir](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#) [Partager](#)



Après Mes Bertrand Pin et Véronique Wilhem pour les parties civiles, la cour a entendu l'avocat général Audrey Jouanetton.

[Partager](#)

[Tweeter](#)



Dans l'affaire de l'assassinat de La Garde, la cour d'assises du Var a entendu les parties civiles, le réquisitoire et les premières plaidoiries de la défense. Le verdict est attendu dans la soirée

La cour d'assises du Var a vécu jeudi une journée très dense dans le procès de l'assassinat d'Hichem Ben Brika, le 2 octobre 2011 à La Garde.

Un procès qui est entré dans sa phase ultime, avec les prises de parole des parties civiles, de l'avocat général et de la défense. Cette dernière continuera à plaider aujourd'hui, pour les deux principaux accusés, Kamel Belladjimi et Linda Ouraci.

Deux enfants en souffrance

Sur le registre de l'émotion, et avec une grande pudeur, Me Véronique Wilhem a plaidé pour deux garçons de 12 et 7 ans. Les deux enfants du couple Ben Brika qui ont perdu leur père dans des circonstances abominables, qui risquent de perdre leur mère, et qui sont au milieu d'un drame familial dans lequel les familles s'affrontent.

« Les enfants assistent impuissants à ce règlement de comptes. Ils m'ont demandé de vous dire combien ils aiment leur mère, combien leur père leur manque, et combien ils sont en souffrance. Vous dire aussi qu'on ne peut se servir de cette souffrance. »

Pour Me Bertrand Pin, aux intérêts de la famille Ben Brika, la cible prioritaire était clairement la veuve « d'un type bien, qui aimait ses enfants, et était l'homme d'une seule femme ».

« La logique est implacable. Quel intérêt a Kamel Belladjimi de le tuer, alors qu'il ne connaît pas ? Comment imaginer qu'il prépare un coup comme celui-là, s'il n'est pas certain qu'Hichem Ben Brika est présent chez son épouse et qu'il va descendre ? Cette certitude, il ne peut l'avoir que par sa maîtresse Linda Ouraci. »

Les dernières vidéos



Le vote

Forums

[Des matchs du RCT à Nice: qu'en pensez-vous?](#)

[Faut-il abaisser de 10 km/h les limitations de vitesse?](#)

[Où étiez-vous le 12 juillet 1998 quand la France est devenue championne du monde de Football?](#)

[Tous les forums](#)

Diaporamas



[Tous les diaporamas](#)

A suivre

[Les chiffres clés de la région Paca](#)

[Suivez l'actu du RCT en temps réel](#)



[« précédent](#)

[suivant »](#)

+ VUS **+ VOTÉS** **+ COMMENTÉS**

91 [Le Conseil d'État ordonne l'ouverture de la mosquée de Fréjus](#) 10/11/2015

77 [Le parquet requiert la démolition de la mosquée de Fréjus](#) 24/11/2015

57 [PHOTOS. 30 raisons de ne jamais aller dans le Var](#) 25/11/2015

55 [DIRECT. Tenez-vous informés sur les attentats de Paris en temps réel](#) 18/11/2015

53 [CHRONOLOGIE. L'affaire de la mosquée de Fréjus résumée en 11 dates](#) 27/11/2015

52 [Pourquoi le député-maire de Saint-Raphaël](#)

Le divorce pour mobile

Au long d'un réquisitoire de près de deux heures et demie, l'avocat général Audrey Jouanetton a analysé toutes les charges retenues contre les accusés pour conclure à leur culpabilité générale.

Celle de Mokhtar Benamrane, en cavale en Algérie, qui depuis Marseille envoyait des messages à l'heure du crime avec le téléphone de Belladjimi, pour lui fournir un alibi.

Celle de Farid Doghmane, qui a conduit l'assassin sur les lieux du crime, l'a ramené et a touché 2500 €. « *Doghmane est aveugle et sourd. Il a quinze condamnations à son casier et il ne voit pas Belladjimi sortir de sa voiture avec le fusil. Il n'entend pas la détonation. C'est impossible.* »

L'avocat général a reconnu à Kamel Belladjimi, au casier judiciaire vierge, « *un certain capital de sympathie, mais il ne faut pas oublier qu'il est l'assassin.* »

Audrey Jouanetton s'est basée sur les mensonges de Linda Ouraci, déjoués par l'enquête, et les expertises, pour affirmer qu'elle avait poussé son amant à commettre les faits et qu'elle en avait conçu le plan.

« *C'est elle qui a donné le top départ à Belladjimi, et mis son mari en confiance pour qu'il descende en tongs et en short.* » Quant au mobile, elle ne croyait pas à une histoire de dettes. Selon elle, Hichem Ben Brika avait découvert sa liaison et ne voulait plus entendre parler du divorce, qui était prévu cinq jours plus tard.

Elle a requis huit ans contre Benamrane, treize (dont la moitié avec sûreté) contre Doghmane, et vingt-cinq ans avec deux tiers de sûreté « *contre le tandem infernal, les amants terribles* ».

Complicité contestée

Pour la défense de Farid Doghmane, Me Elodie Gozzo a plaidé l'acquittement au bénéfice du doute, estimant qu'il n'avait compris le dessein de Belladjimi qu'après que l'irréparable avait été commis.

Même argumentation pour Me Lionel Moroni, très en verve. « *Je suis persuadé que le fusil, Farid Doghmane l'a vu, mais que c'était trop tard. Et si c'était trop tard, ce n'est pas de la complicité. Quant aux 2500 €, ce n'était pas pour faire un trajet, mais pour qu'il se taise si on lui demandait quelque chose.* »

n'est pas à Versailles 16/11/2015

49 Une Tropicienne parmi les victimes des attentats de Paris 14/11/2015

44 Le FN dans l'impossibilité de suspendre sa

depuis 1 mois



Recommander 3 Partager

Tweeter



G. D.

Thématiques

Justice, Faits Divers

Communes : La Garde, Toulon

Le délai de 15 jours au-delà duquel il n'est plus possible de contribuer à l'article est désormais atteint.

Vous pouvez poursuivre votre discussion dans les forums de discussion du site. Si aucun débat ne correspond à votre discussion, vous pouvez solliciter le modérateur pour la création d'un nouveau forum : moderateur@nicematin.com

Vos derniers commentaires

Tokyo



20/03/2015 à 12h01

alerter le modérateur Recommander

haut et court pour les amants diabolique. hichem était un tres gentil garçon .

haut de page

Toute l'actualité de votre région

Error 503 Service Unavailable

Adhésion SCMO

Adhérez à l'association des lecteurs de Nice-Matin

Actualités

Dernière Minute
Var
Faits Divers
Justice
Société
Sortir
People
France
Monde
Insolite
Etudiants
L'actu vue par vous

Santé

Actu sur la santé
Bien-être

Villes

Brignoles
Draguignan
Fréjus/St Raphaël
Gapeau
Hyères
La Seyne-sur-Mer
Saint-Tropez
Toulon

Voyages**Carnet**

Conseils
Avis de décès
Services

Economie

Actu sur l'économie
Agenda Éco
Bourse
ClubÉco
Dernière minute Éco
Sociétés et Collectivités
Immobilier
Emploi

Logothèque**Sports**

Football
EFC-Fréjus St Raphaël
Hyères FC
Basket
HTV
Volley
Sports Nautiques
Rugby
RCT
US La Seyne
Autres sports
Tour du Haut Var-matin

Vidéos

Auto-Moto
L'actu en vidéo
Les salades de Jeanine
Sports

Abonnement

S'abonner aux flux RSS
Journal Parlé
FAQ

Recrutement

Les offres de stage

Sortir

Sorties, horaires salles ciné
L'agenda des concerts
L'agenda des expos-musées
L'agenda des foires et salons
Les critiques ciné de la rédac
Foire de Brignoles
Nautisme auto show

Photos

Diaporama
Boutique photo

Annonces

Auto-Moto
Immobilier
Emploi
Marchés Publics
Annonces Légales

Pratique

Météo
Univers multimédia
Résultats examens
Editions Gilletta
Contacts
Carte club privilège

Sitemap**Les Varonautes**

Forums
La FAQ de la modération
Page des Varonautes

Les derniers sujets**Votre Journal**

Abonnez-vous
Var-Matin au format numérique
Archives de Var-Matin

Les articles les plus vus**Les articles les plus commentés****SCIC Nice-Matin**

Eurosud Communication
Editions Gilletta